

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 01005

Numéro SIREN : 314 397 720

Nom ou dénomination : MAPA

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2022 sous le numéro de dépôt 17977

**MAPA SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique  
**MAPA SAS**  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 Colombes Cedex

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAPA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2022

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe T Nguyen

**Mapa SAS**

**Société par actions simplifiée**

**420 RUE d'ESTIENNE D'ORVES 92705 COLOMBES Cedex**

**DATE DE CLOTURE : 31/12/2021**

# Sommaire

31/12/2021

Présentation de la société.....	3
Bilan - Actif.....	4
Bilan - Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Immobilisations.....	11
Amortissements.....	12
Provisions inscrites au bilan.....	13
Etat des échéances des créan.....	15
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	17
Variation des capitaux propres.....	18
Charges à payer et produits à recevoir.....	19
Charges et produits constatés d'avance.....	20
Précisions sur les charges et produits exceptionnels.....	21
Ventilation de l'impôt.....	22
Effectifs	23
Engagements hors bilan.....	24

### Présentation du groupe et de la société

Le pôle Mapa Spontex est né de la fusion en 1997 de MAPA et de Spontex au sein d'Hutchinson, filiale du groupe TOTAL, puis du rapprochement avec les activités bébé d'Hutchinson (Mapa GmbH et Allegre) en 2001. En Avril 2010, le Groupe TOTAL a cédé l'ensemble de cette activité au groupe américain JARDEN pour former la division Jarden Home & Family International (« JHF »).

Le 15 avril 2016, les groupes américain Newell Rubbermaid et Jarden ont annoncé leur fusion pour former un groupe unique nommé **Newell Brands** représentant près de 15 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le monde en 2017. Newell Brands www.newellbrands.com est une société cotée au NYSE sous la cote NWL.

Aujourd'hui le pôle Mapa Spontex fait partie de deux divisions de Newell Brands:

**La division CCS – Consumer & Commercial Solutions :** elle produit et commercialise des produits d'entretien (éponges, gants en caoutchouc, ustensiles de nettoyage vendus principalement sous les marques Mapa® et Spontex®), des gants à usage professionnels (Mapa Pro®) , et Rubbermaid qui produit et commercialise des solutions innovantes pour les marchés institutionnels et commerciaux du monde entier (services alimentaires, de l'hygiène, de la gestion des déchets, du transport de matériaux, des sanitaires et des produits de sécurité sous la marque Rubbermaid®).

**La division Baby :** elle produit et commercialise dans le monde des produits de petite puériculture (tétines, sucettes, biberons et des jouets vendus principalement sous les marques NUK®, Tigex®, Lillo®) ainsi que des poussettes sous les marques Graco® et Baby Jogger®.

Ces deux divisions sont fabricant et distributeur mondial et bénéficient de positions de leader en Europe, aux USA, au Brésil, en Argentine et en Asie dans les principales catégories où ils sont présents. Présentes à la fois sur des marchés matures et des marchés en forte croissance, ces divisions ont construit des positions internationales grâce à leur capacité d'innovation, la haute qualité de ses produits ainsi qu'une politique d'acquisitions ciblées.

MAPA SAS est une société française dont le siège est situé à Colombes (92). Elle commercialise des produits d'entretien ménagers et professionnels (principalement des gants) sous la marque MAPA®. MAPA détient une position de leader en France sur son marché.

La société a réalisée un chiffre d'affaires en 2021 de 140,6 M€ avec un effectif moyen de 219 personnes.

### Faits caractéristiques

Au mois de juillet, la société a été notifiée d'un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2019 et 2020. La vérification a débuté en septembre 2021 et est toujours en cours.

### Évènements postérieurs à l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie sont des évènements postérieurs à la clôture qui n'impactent pas de manière significative la comptabilisation des actifs et passifs de la société au 31 décembre 2021.

## Bilan actif

31/12/2021

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	4 129 937	3 435 468	694 469	795 265
Fonds commercial	3 007 000		3 007 000	3 007 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>7 136 937</b>	<b>3 435 468</b>	<b>3 701 469</b>	<b>3 802 265</b>
Terrains établis en conformité avec les	474 442	474 442		1 044
Installations techniques, matériel	439 182	305 863	133 320	162 193
Autres immobilisations corporelles	1 994 512	1 826 185	168 327	195 158
Immobilisations en cours	545 453		545 453	29 000
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>3 453 589</b>	<b>2 606 489</b>	<b>847 100</b>	<b>387 394</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 661		12 661	30 962
Autres immobilisations financières	61 385	37 625	23 760	23 760
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>74 046</b>	<b>37 625</b>	<b>36 421</b>	<b>54 722</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>10 664 572</b>	<b>6 079 582</b>	<b>4 584 990</b>	<b>4 244 381</b>
Matières premières, approvisionnements	619 998	126 437	493 561	423 971
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	22 556 604	3 576 101	18 980 503	18 452 661
<b>TOTAL Stock</b>	<b>23 176 601</b>	<b>3 702 538</b>	<b>19 474 064</b>	<b>18 876 632</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	46 338		46 338	1 686 464
Clients et comptes rattachés	21 577 060	680 754	20 896 306	25 644 178
Autres créances	40 481 973		40 481 973	36 160 098
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>62 105 372</b>	<b>680 754</b>	<b>61 424 618</b>	<b>63 490 740</b>
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités				
<b>TOTAL Disponibilités</b>				
Charges constatées d'avance	241 072		241 072	573 253
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>85 523 045</b>	<b>4 383 292</b>	<b>81 139 753</b>	<b>82 940 625</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	9 352		9 352	23 553
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>96 196 969</b>	<b>10 462 874</b>	<b>85 734 095</b>	<b>87 208 559</b>

## Bilan passif

31/12/2021

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	35 000 010	35 000 010
<b>31/12/2021</b>		4 611 409	4 611 409
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		1 801 276	1 657 127
Réserves statutaires ou contractuelles	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Réserves réglementées	dont réserve acquis d'œuvres originales d'artistes :		
Autres réserves			
<b>TOTAL Réserves</b>		<b>1 801 276</b>	<b>1 657 127</b>
Report à nouveau		3 764	14 948
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>3 413 605</b>	<b>2 882 964</b>
dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement			
Provisions réglementées		614 163	973 264
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>45 444 227</b>	<b>45 139 723</b>
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>			
Provisions pour risques		603 768	1 033 268
Provisions pour charges		5 668 078	4 997 796
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		<b>6 271 846</b>	<b>6 031 063</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		91	
Emprunts et dettes financières	dont emprunts participatifs :		
divers		15 444	
<b>TOTAL Dettes financières</b>		<b>15 535</b>	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		31 813	25 851
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 840 170	24 280 037
Dettes fiscales et sociales		10 112 380	10 283 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 018 124	1 394 454
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>		<b>34 002 487</b>	<b>35 984 012</b>
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>		<b>34 018 022</b>	<b>35 984 012</b>
Ecart de conversion Passif (V)			53 760
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>		<b>85 734 095</b>	<b>87 208 559</b>

## Compte de résultat

31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
la période du <b>01/01/2021</b> au <b>31/12/2021</b>	87 359 028	35 175 344	122 534 372	117 519 813
Production vendue biens				
Production vendue services	2 993 743	15 130 387	18 124 130	17 631 731
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>90 352 771</b>	<b>50 305 731</b>	<b>140 658 503</b>	<b>135 151 545</b>
Production stockée				
Production immobilisée			8 786	29 000
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 184 078	208 302
Autres produits			1 388 273	658 647
<b>dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement</b>	<b>143 239 640</b>		<b>136 047 494</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			81 929 677	76 530 432
Variation de stock (marchandises)			-2 902 674	-4 301 990
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 630 108	1 391 170
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-63 775	-52 232
Autres achats et charges externes			27 834 360	26 040 704
Impôts, taxes et versements assimilés			1 672 072	1 848 091
Salaires et traitements			14 902 406	15 873 300
Charges sociales			7 540 880	7 619 756
	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	655 700	771 943
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 652 065	453 999
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	838 416	805 291
Autres charges			1 594 632	5 021 751
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>138 283 866</b>	<b>132 002 215</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 955 774</b>	<b>4 045 278</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				73 356
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			945 365	736 470
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total des produits financiers (V)</b>		<b>945 365</b>	<b>809 826</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 145	2 092
Différences négatives de change			850 482	864 234
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total des charges financières (VI)</b>		<b>851 627</b>	<b>866 326</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>93 738</b>	<b>-56 501</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>5 049 513</b>	<b>3 988 778</b>

## Compte de résultat (suite)

31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du <b>01/01/2021 au 31/12/2021</b>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	439 543	456 026
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>439 543</b>	<b>456 026</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		108
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	80 442	111 697
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>80 442</b>	<b>111 805</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>359 101</b>	<b>344 221</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	378 111	62 964
Les comptes au <b>31 décembre 2021</b> sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).	1 616 897	1 387 070
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>144 624 549</b>	<b>137 313 345</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>141 210 944</b>	<b>134 430 381</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>3 413 605</b>	<b>2 882 964</b>

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021

dont le total est 85 734 095 € et le résultat s'élève à 3 413 605 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes au **31 décembre 2021** sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Méthodes et règles d'évaluation

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires et frais financiers engagés pour leur acquisition.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés dans les charges lorsqu'ils sont encourus.

Une dépréciation du fonds de commerce et/ou des marques est constatée, le cas échéant, pour ramener sa valeur au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'utilité.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans,

### Frais recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés,

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste « Amortissements dérogatoires ».

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Bâtiments industriels	linéaire/dégressif	20 ans
Matériel industriel	linéaire/dégressif	7 ans
Installations et agencements	linéaire/dégressif	10 ans
Matériel de transport	linéaire/dégressif	4 ans
Matériel informatique	linéaire/dégressif	3 ans

### Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Leur valeur est examinée annuellement. Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité. Pour apprécier cette valeur, les éléments suivants peuvent être pris en considération : transaction récente, rentabilité et perspectives de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours de bourse, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels reposent la transaction d'origine.

De plus, une provision pour risque peut être constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable,

### Stocks

Les stocks sont principalement constitués de produits manufacturés ou en cours, de marchandises et de matières premières.

Les matières premières et les approvisionnements ainsi que les marchandises sont évalués suivant la méthode du Coût de revient Moyen Unitaire Pondéré. Les produits manufacturés sont évalués à leur coût de production.

Les dépréciations reposent essentiellement sur des méthodes basées sur les taux de rotation afin que les stocks soient évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

## Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques

Conformément aux règles du Groupe, la société peut être amenée à effectuer des opérations de converture de change (achats ou ventes de devises à terme). Ces contrats sont conclus avec la maison-mère,

## Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

## Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisées quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment :

Les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers,

Les gratifications à verser au titre de la médaille du travail,

Pertes à terminaison,

Coûts de démantèlement,

En outre, elles incluent les indemnités de départ à la retraite.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations.

## Description des régimes

Les salariés bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnités pour invalidité de loge durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière). Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes, Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes définis, soit par des régimes à prestations définies,

## Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régime complémentaires de retraite ARRCCO/AGIRC defined contribution plans),

Les paiements sont constatés dans les charges de la période à laquelle ils se rapportent.

## Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés,

Pour la société, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière :

\* Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,

\* Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction Financière du Groupe et la Direction des Ressources Humaines et validé périodiquement par des actuaires externes,

\* Ils peuvent être pré-financés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées,

L'engagement actualisé (DBO : Defined Benefit Obligation) est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles d'augmentation des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation,

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés selon la méthode du Corridor en provision pour risque et charges ou en actif immobilisé (selon leur position en fin de période). Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence dans la société des salariés,

## Hypothèses actuarielles et évaluations

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme :

Convention collectives

Caoutchouc

Taux d'actualisation :

1,37%

Taux d'évolution des salaires	de 0,5 % à 3,5 % en fonction de l'âge et du statut
Taux de charges sociales	45%
Taux de mortalité	TH TF 13-15 pour les IFC et TH TF 15-17 pour les MDT
Mode de départ	Départ volontaire
Date de départ à la retraite	Entre 61 et 65 ans en fonction de l'âge et du statut
Au 31 décembre, les valorisations sont les suivantes :	<b>€5 248 568</b>
Valeur actualisée des droits (DBO)	<b>€0</b>
Valeur des Actifs	<b>€6 362 267</b>

Au titre de l'exercice clos en date du **31 décembre 2021**, l'impact de la couverture des engagements de retraite est une charge de 793 916 Euros,

### Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour charges.

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Ces hypothèses sont identiques au calcul des I.F.C à l'exception du taux d'actualisation.

- Taux d'actualisation au **31 décembre 2020** = 0,35 %.
- Taux d'actualisation au **31 décembre 2021** = 0,90 %

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte des cash-flow réels du Groupe et en fonction du taux iBoxx.

### Dettes financières et comptes courants

Le poste « Dettes financières » représente essentiellement les dettes financières long terme contractées auprès de sociétés liées. Les dettes financières entrent en comptabilité pour le coût historique d'acquisition.

Les comptes courants destinés à financer l'activité court terme sont comptabilisés en « Autres créances » ou en « Autres dettes » selon leur position en fin de période.

### Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits est reconnu au moment du transfert de propriété.

Le chiffre d'affaires lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Les rabais, remises, ristournes accordés sont comptabilisés en moins du chiffre d'affaires.

Les ventes réalisées en France sont effectuées avec une clause de réserve de propriété.

### Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement :

- aux intérêts sur emprunts,
- aux produits des placements,
- aux différences de change,
- aux dépréciations et provisions à caractère financier.

### Résultat exceptionnel

Les produits et les charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments considérés comme extraordinaires ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (sorties d'éléments d'actif, amendes et pénalités).

### Impôts sur les sociétés - Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2011, la société appartenait au groupe d'intégration fiscal dont la société-mère d'intégration fiscale était Bafiges SAS. Bafiges SAS a été absorbée par Newell Investment France SAS au 1er janvier 2018.

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre la société et la société Newell Investment France SAS, société-mère d'intégration fiscale. Cette convention a pris effet au 1er janvier 2018.

L'impôt dont la société est redevable au titre de l'impôt sur les sociétés à la société Newell Investment France SAS a été calculé comme si la société avait été imposée séparément.

### Jugements et estimations

La préparation des états financiers implique la détermination d'estimations et d'hypothèses prises par la société qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que des informations don

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ces futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les

### Comptes consolidés

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société Newell Brands Inc, 221 River Street, Hoboken, NJ 07030  
Newell Brands ([www.newellbrands.com](http://www.newellbrands.com))

#### **Rémunération des organes de direction**

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

## Immobilisations

31/12/2021

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 702 306		434 632
Terrains				
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	474 442		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		408 377		30 805
	Installations générales, agencements, aménagements divers			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	43 837		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 917 954		32 721
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		29 000		516 453
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 873 611</b>		<b>579 979</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		92 347		0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>92 347</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>9 668 263</b>		<b>1 014 610</b>
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine			
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				7 136 937
Terrains				
	Sur sol propre			
Constructions	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et			474 442
Installations techniques, matériel et outillage industriels				439 182
	Installations générales, agencements.			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			43 837
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 950 675
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				545 453
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL (III)</b>			<b>3 453 589</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		18 301		74 046
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>18 301</b>		<b>74 046</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>18 301</b>	<b>10 664 572</b>
--	---------------	-------------------

AQUASERV2  
Etats financiers au

**Amortissements**

**31/12/2021**

<b>Cadre A</b>		<b>SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>						
<b>Immobilisations amortissables</b>			<b>Début d'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>		
Frais d'établissement et de développement (I)								
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 900 040	535 428		3 435 468		
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements			473 399	1 044		474 442		
Installations techniques, matériels et outillages			246 184	59 678		305 863		
Autres immo. corporelles								
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers							
	Matériel de transport		24	8 767		8 791		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		1 766 610	50 784		1 817 393		
Emballages récupérables et divers								
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>			<b>2 486 217</b>	<b>120 273</b>		<b>2 606 489</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			<b>5 386 257</b>	<b>655 700</b>		<b>6 041 957</b>		
<b>Cadre B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>						
Immos	<b>DOTATIONS</b>			<b>REPRISES</b>		<b>Fin de l'exercice</b>		
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		
Frais étab								
Autres		51 780			411 134		-359 355	
Terrains								
Constructions :								
sol propre								
sol autrui								
install.								
Autres immobilisations :								
Inst. techn.		9 682			11 296		-1 615	
Inst gén.								
M.Transport								
Mat bureau.		18 981			3 755		15 226	
Emball.								
<b>CORPO.</b>	<b>28 663</b>			<b>15 052</b>		<b>13 611</b>		
Acquis. de titres								
<b>TOTAL</b>	<b>80 442</b>			<b>426 186</b>		<b>-345 744</b>		
<b>Cadre C</b>			<b>Début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin de l'exercice</b>		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

## Provisions inscrites au Bilan

31/12/2021

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
période du <b>01/01/2021</b> au <b>31/12/2021</b>				
Provisions pour hausse des prix	457 649		13 357	444 292
Amortissements dérogatoires	515 615	80 442	426 186	169 871
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>973 264</b>	<b>80 442</b>	<b>439 543</b>	<b>614 163</b>
conformité avec les dispositions du code de		25 000		25 000
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	4 815 065	793 366	83 611	5 524 820
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 215 999	20 050	514 023	722 026
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 031 063</b>	<b>838 416</b>	<b>597 634</b>	<b>6 271 846</b>
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières	37 625			37 625
Provisions sur stocks	1 502 560	2 199 977		3 702 538
Provisions sur comptes clients	815 111	452 088	586 445	680 754
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 355 296</b>	<b>2 652 065</b>	<b>586 445</b>	<b>4 420 917</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>9 359 623</b>	<b>3 570 923</b>	<b>1 623 621</b>	<b>11 306 926</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 490 481	1 184 078	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		80 442	439 543	
dépréciations des titres mis en équivalence				

## Etats des échéances des créances et des dettes

31/12/2021

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
au <b>31/12/2021</b>		12 661	12 661		
Autres immos financières		61 385		61 385	
	<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>74 046</b>	<b>12 661</b>	<b>61 385</b>	
Clients douteux ou litigieux		378 940	378 940		
Autres créances		21 198 119	21 198 119		
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		21 741	21 741		
Securité sociale et autres organismes sociaux		125	125		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	594 237	594 237		
Etat et autres collectivités	Autres impôts				
	Etat - divers	490	490		
Groupes et associés		39 522 193	39 522 193		
Débiteurs divers		345 350	345 350		
	<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>62 061 195</b>	<b>62 061 195</b>		
Charges constatées d'avance		241 072	241 072		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>62 376 313</b>	<b>62 314 928</b>	<b>61 385</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		91	91		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		15 444	15 444		
Fournisseurs et comptes rattachés		18 840 170	18 840 170		
Personnel et comptes rattachés		6 781 674	6 781 674		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 765 130	1 765 130		
	Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	1 081 422	1 081 422		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	484 153	484 153		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		5 016 782	5 016 782		
Autres dettes		1 342	1 342		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>33 986 209</b>	<b>33 986 209</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

## **Eléments constitutifs du fonds commercial**

**31/12/2021**

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

a une durée de 12 mois couvrant la période du <b>01/01/2021</b> au 31/12/2021	Valeur nette	Taux d'amortissement
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique	3 007 000	non amorti
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
<b>Total</b>		

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

## Nombre et valeur nominale des composants du capital social

31/12/2021

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties	2 333 334			2 333 334	15
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
<b>Total</b>	<b>2 333 334</b>			<b>2 333 334</b>	

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

## Variation des capitaux propres

31/12/2021

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N - 1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	35 000 010						35 000 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	4 611 409						4 611 409
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 657 127						1 657 127
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	14 948						14 948
Résultat de l'exercice	2 882 964						2 882 964
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	973 264						973 264
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 139 723</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45 139 723</b>

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

**Charges à payer****31/12/2021**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 813
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 725 251
Dettes fiscales et sociales	6 951 312
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	18 247 043
<b>Total</b>	<b>28 955 419</b>

**Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 329 371
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	490
Autres créances	
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>4 329 861</b>

## **Charges constatées d'avance**

**31/12/2021**

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>TOTAL</b>			

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

## **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>TOTAL</b>			

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*



## Charges et produits exceptionnels

31/12/2021

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements derogatoires	80 442	426 186
Provision pour hausse des prix		13 357
<b>TOTAL</b>	<b>80 442</b>	<b>439 543</b>

[REDACTED]

## Impôt sur les bénéfices

31/12/2021

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	5 049 513	1 338 121
Résultat exceptionnel	359 101	95 162
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		27 278
Contribution exceptionnelle		
<b>TOTAL</b>	<b>5 408 613</b>	<b>1 460 561</b>

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

## **Effectifs**

**31/12/2021**

Effectif	Effectif moyen salarié
	N
Ingénieurs et Cadres	157
Agents de maîtrise	48
Employés et techniciens	14
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>

*L'effectif moyen du personnel est de : 219*

*Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.*

**MAPA**

Société par actions simplifiée au capital de 35.000.010 euros  
Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves – 92705 Colombes Cedex  
314 397 720 RCS Nanterre

(la "Société")

---

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 15 JUIN 2022**

---

L'an deux mille vingt-deux,

Le 15 Juin,

La société **SPONTEX**, société par actions simplifiée au capital de 46.913.400 euros, dont le siège social est situé au 420 rue d'Estienne d'Orves à Colombes (92705), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 309 552 040, représenté par Monsieur Bertrand Genuyt, son Président,

agissant en qualité d'Associé Unique de la Société, titulaire de la totalité des 2.333.334 actions d'une valeur nominale de 15 euros composant son capital social (l'**« Associé Unique »**),

**après avoir pris connaissance :**

**(i)           des documents suivants :**

- le rapport de gestion du Président ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021) ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes de la Société ;
- le rapport du commissaire aux comptes de la Société sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce ;
- le texte des décisions proposées ; et
- un exemplaire des statuts de la société.

**(ii)          de l'ordre du jour suivant :**

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021; quitus au Président de la Société ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- situation des mandats des Commissaire aux comptes ;
- pouvoirs pour les formalités légales.

Au regard des documents fournis et de l'information délivrée, l'Associé Unique prend, en toute connaissance de cause, les décisions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3.413.605 euros.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **DEUXIEME DECISION**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'associé unique décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de la Société pour l'exercice écoulé, soit un bénéfice net comptable de 3.413.605 euros comme suit :

Bénéfice distribuable :	3 . 413.605 €
Affectation à la « Réserve légale » prélevés sur le montant du bénéfice distribuable :	170.680,25 €
Montant de la « Réserve légale » après affectation :	1.971.956,25 €
Solde du bénéfice distribuable à affecter au compte « Report à nouveau » :	3.242.924,75 €
Solde du compte « Report à nouveau » après affectation :	3.246.688,75 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois précédents exercices.

L'Associé Unique rappelle que les distributions exceptionnelles de réserves suivantes sont intervenues :

- 15 décembre 2021 : 2.750.000 euros ;
- 14 décembre 2020 : 2.700.000 euros ;
- 3 décembre 2019 : 7.000.000 euros ;

### **TROISIEME DECISION**

*Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts*

L'Associé Unique prend acte, en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts que la Société n'a encouru aucune dépense et charge déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit code, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **QUATRIEME DECISION**

*Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce*

L'Associé Unique approuve le rapport du Commissaire aux comptes relatifs aux conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

**CINQUIEME DECISION**  
*Situation des mandats des Commissaires aux comptes*

L'Associé Unique prend acte que le mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire arrive à expiration à l'issue de la décision statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021. L'Associé Unique décide de le renouveler pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L'Associé Unique prend acte que le mandat de Monsieur Yves NICOLAS, Commissaire aux comptes suppléant arrive à expiration à l'issue de la décision statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021. L'Associé Unique décide de le renouveler pour une période de six exercices expirant lors de la décision de l'Associé Unique appelé à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

**SIXIEME DECISION**  
*Pouvoirs pour les formalités légales*

L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ;
- et
- au formaliste **LVPROM**, société par actions simplifiée, domiciliée 15, rue de Milan - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 809 015 407, et ses mandataires,

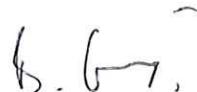
de pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et de certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code. En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'Associé Unique et le Président de la Société.



L'Associé Unique,  
**SPONTEX**  
Par Bertrand Genuyt



**Bertrand Genuyt**,  
Président